

Cayenne, le 28 août 2026
N°2026/703/ARM/SGA/SID/DID-CYE

DÉCISION 1

RÉFÉRENCE(S) : Projet 26-002 - Guyane (973) – FAG – Tous sites - Accord-cadre mixte relatif à la maintenance préventive et corrective des groupes frigorifiques, des salles de préparation, des chambres et armoires froides, des centrales de traitement d'air, des ventilo-convecteurs et ventilateurs d'extraction des Forces Armées en Guyane - Modification de DLRO

Le directeur d'infrastructure de la défense de Cayenne,

Vu le projet 26-002 - Guyane (973) – FAG – Tous sites - Accord-cadre mixte relatif à la maintenance préventive et corrective des groupes frigorifiques, des salles de préparation, des chambres et armoires froides, des centrales de traitement d'air, des ventilo-convecteurs et ventilateurs d'extraction des Forces Armées en Guyane

Décide :

de modifier la date de remise des offres :

- au lieu de lire lundi 21 septembre 2026 à 12h00 (heure locale) ;
- lire lundi 5 octobre 2026 à 12h00 (heure locale).

L'ingénieur en chef de 1^e classe Emmanuel RICHARD
Directeur d'infrastructure de la défense de Cayenne,

Original dématérialisé



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE(S) :

- LA PLACE

COPIES :

- DGP/SGTP ;
- DADM/SM.